

Réunion du CA de l'ADACL du 17 février 2025 à 18h30 – Café Colibri

Étaient présent.e.s : Marie-Ange, Xochitl, Vincent, Simon, Pierre, Virginie

Excusé.e.s : Aurélie, Étienne, Léo

1 – Introduction

- Désignation de l'animateur-riche de la réunion et du/de la secrétaire : Vincent animateur, Xochitl et Virginie, secrétaires.
- Validation de l'ordre du jour : en raison de l'absence de la directrice Nathalie D. en vacances cette semaine, le point 5 sur les démarches administratives sera abordé lors du prochain CA.
- Validation du CR de la réunion du CA du 27 janvier 2025

Après échange, validation du dernier compte-rendu. Merci à Vincent pour la rédaction.

2 – Clôture des comptes 2024 et situation financière

- Information sur le rendez-vous avec MAGE
Vincent informe le CA de la discussion avec MAGE qui a la charge de la gestion comptable de l'ADACL. Une rencontre en Visio avec Sabine, Directrice de MAGE s'est tenue le mardi 4 février.

→ Exercice 2024

Sabine travaille actuellement sur la clôture des comptes de l'ADACL mais nous ne disposons pas pour l'heure d'éléments pour le compte de résultat 2024. MAGE annonce pouvoir présenter les comptes dans les 15 jours, nous devrions donc en disposer au plus tard en début de semaine prochaine. Les comptes seront ensuite transmis au CAC pour certification avant notre AG du 4 avril.

Tout comme l'exercice 2023 qui affichait un déficit, l'exercice 2024 devrait terminer en négatif, mais a priori avec un déficit moindre. Cela reste très préoccupant car cela entame chaque année le capital de l'association et donc induit une fragilité notamment sur le fonds de roulement (trésorerie) nécessaire pour l'association.

Pour le prochain exercice, il devient donc indispensable d'examiner les moyens d'augmenter la rentabilité des différentes activités.

→ Nécessaire évolution des outils de suivi comptable

Constat : L'outil de gestion analytique actuellement utilisé par Nathalie est complexe et nécessite des écritures comptables multiples.

Demande auprès de MAGE : Afin de simplifier les procédures et de réduire le temps de travail consacré à ces saisies répétitives, l'ADACL souhaite indexer ses outils de suivi et

gestion sur le logiciel de MAGE. Dans le cadre de l'élaboration du budget 2025, Sabine doit donc nous fournir des outils de suivi moins consommateurs en temps, et qui permettent également d'améliorer notre suivi (écarts entre le prévisionnel et le réel). D'autres tâches nouvelles ou complémentaires comme l'édition des factures doivent également être prises en compte.

- Discussion avec l'ancienne trésorière Nathalie C. pour organiser la gestion des tâches (remise chèques, espèces, contrôle et paiement des factures, caisse café...)
 - Temps avec Nathalie C. le mercredi 12 février 2025, à l'ADACL (Vincent et Virginie)
 - Nathalie en tant qu'ancienne trésorière accepte de nous aider et de continuer à assurer les tâches administratives (suivi des factures et des pièces comptables). Virginie bénéficiera d'un tuilage afin d'en maîtriser également les procédures. Nous avons acté que Nathalie C. assure ces missions au moins jusqu'à l'été 2025, dans le cadre de la Commission Finances.
 - Nous devons mettre en place l'organisation pour la signature des chèques (la directrice Nathalie D. peut le faire), et les dépôts en "espèces" et de chèques.

- Calendrier de la clôture des comptes en vue de l'AG du 4 avril : prochaines étapes.
 - MAGE et notre Commissaire aux Comptes se sont coordonnés afin d'effectuer la transmission des éléments nécessaires pour certifier nos comptes ; Et ce sur le mois de mars.
 - Nous devrions avoir sous quinzaine les éléments de notre compte de résultat 2024.
 - Nous devons organiser un CA "spécial finance" et donc orientations du projet 2025 et 2026 mi-mars, avant les convocations.
 - La CAF 63 nous invite à organiser également sur ces mêmes périodes un "comité des financeurs" pour communiquer et mobiliser autour de notre situation.

3 - Information sur le rendez-vous avec la CAF

- Versement des subventions CAF pour la 2^{ème} tranche de travaux (subvention à hauteur de 60%) et/ou nouvelle demande de subvention (à hauteur de 50%).

La première tranche de travaux a été liquidée. La deuxième tranche de travaux, engagée en 2023, est toujours en cours, mais les travaux ont pris du retard compte tenu des contraintes liées à la commission de sécurité.

1. L'aide de la CAF validée en commission d'attribution sur un préprogramme n'est aujourd'hui plus mobilisable. La nature des travaux/besoins ayant évolué.
 - La CAF 63 nous propose de déposer un nouveau projet (basée sur un nouveau programme de travaux) pour le **18 avril 2025** (pour un

passage en commission en juin). Attention, le financement s'il est retenu sera de 50% et non 60%.

- A voir si des travaux sont tout de même valorisables (validation de devis avant fin mars ?) avant de clore et de notifier notre "abandon" de l'aide précédente.

Afin d'évaluer les travaux susceptibles de passer sur cette deuxième tranche, nous devons faire un point rapidement avec Nathalie Davesnes sur les fléchages et la consommation des différentes lignes (obtenir le document de la CAF qui précise les affectations et le tableau d'avancement).

2. **Avant le 5 mai** concernant notre prêt "relai à court terme" auprès du Crédit Agricole.

- Il faudra en définir le montant et acter la reconduite lors de notre AG du 4 avril.
- Puis engager la reconduction pour une année auprès du Crédit Agricole.

■ **Renouvellement du dossier EVS**

Autre "chantier" important à conduire : la fin de notre agrément de 4 ans "EVS", qui se termine le 31 décembre 2025.

Vincent explique quelles alternatives nous avons pour le renouvellement du projet EVS.

- C'est une démarche basée sur un diagnostic approfondi (CA, partenaires et habitants...) et qui doit nous permettre de nous positionner sur les grandes orientations de notre projet à venir.
- Forcément les finalités du nouveau bâtiment, la prise en compte de la dynamique associative, partenariale seront attendues.
- Il faut donc que nous soyons en capacité :
 - De proposer une méthode (rétroplanning – Comité de pilotage, commission, ateliers habitants, questionnaires, etc).
 - De la dérouler/conduire et de l'évaluer
 - De la synthétiser (travail d'écriture)

... et tout cela dans les temps !

Ce qui est pourrait être pensé : 1/3 du projet conservé en "socle", un second 1/3 avec des évolutions (ou arrêt) et puis 1/3 de nouveauté.

Les dates :

- Mars : Décision du CA sur la méthode et le diagnostic interne/stats avancé.
- 4 avril : AG présentation de la démarche et validation
- Avril/mai : Fin de l'état des lieux.
- Mai-juin-juillet conduite des travaux
- Septembre : rédaction du projet avec évaluation des 4 ans.

Si non réalisable : possibilité de déposer un dossier en juin avec le même projet + une méthodologie claire sur 2026 d'évaluation du projet social. Il s'agit en fait de reconduire le projet 2022/2025 pour une année de plus, afin de disposer de plus de temps pour faire le diagnostic. Nous devons alors faire une demande de prolongation d'un an du projet, argumentée (mettre en avant l'échéance retardée de l'ouverture de l'Hôtel de France).

Deux avis :

1. On s'y met, tout ne sera pas abouti, mais on s'inscrit dans une dynamique de remettre les choses à plat. Et on avance ! Mais lourde charge de travail.
2. On ne se met pas en danger ; les étapes de "dialogue/rencontre" de cette année pourront s'inscrire dans le projet de diagnostic qui sera conduit en 2026. On se préserve... mais on repousse ;-)

Compte tenu des différentes échéances, du retard dans l'ouverture de l'Hôtel de France, les membres du CA privilégient à ce stade la solution 2. Cela permettra par ailleurs aux membres du CA nouvellement élus de disposer d'une meilleure visibilité pour réaliser ce diagnostic.

4 - Travaux de l'Hôtel de France

- Réunion avec PILARCHITECTURE
Simon a participé à une réunion avec PIL (Julien Faure) et différentes entreprises susceptibles d'intervenir sur les travaux de mise en conformité du bâtiment suivant les notices de sécurité et d'accessibilité.
La priorité de PIL est l'ouverture du lieu, donc les devis demandés aux entreprises concernent avant tout ces travaux de mise en conformité, nécessaires avant le passage de la Commission de sécurité.
Simon nous informe que les différents devis sont attendus pour le 28 février (devis électricité, menuiserie, maçonnerie et plomberie). Les devis doivent ensuite être validés par PIC, puis les travaux des différents corps de métier seront coordonnés.
- ⚠ À partir du moment où les travaux démarrent, plus aucun bénévole n'aura accès au site.
Dans la mesure où du matériel est stocké à l'Hôtel de France, nous devons envisager de déménager ce matériel dans un endroit accessible.
- ⚠ Simon souhaite disposer au plus vite des plans de la cuisine pédagogique (à voir avec la directrice Nathalie D.). D'une façon plus générale, le CA souhaite disposer du projet initial d'aménagement global de l'Hôtel de France afin de l'actualiser en fonction des nouvelles contraintes liées à cette mise en conformité.
- ⚠ La terrasse suspendue du bâtiment sera condamnée car elle ne respecte pas les conditions de sécurité (terrasse construite sans poteaux de soutien).
- Devis susceptibles de passer sur la 2^{ème} tranche de travaux en cours : à examiner à réception des devis, en fonction des fléchages.

5 - Communication : mécontentement des bénévoles café à la suite de la décision de fermeture du CA

- Proposition d'ouverture le mercredi par les bénévoles café lors de la réunion de la commission café le 6 février. Cette réunion a été l'occasion pour les bénévoles d'exprimer leur mécontentement face à la décision prise par le CA de fermer le café 2 jours de plus, regrettant de ne pas avoir été consultés. Le CA reconnaît que nous devons à l'avenir être plus vigilant sur la communication avec les commissions et les bénévoles impliqués.

- Décision du CA : confirmation de la décision de fermeture mardis et mercredis jusqu'à début juin.
Le Colibri est et doit rester associé à l'ADACL. C'est un café associatif, et comme de nombreux cafés associatifs, il n'est pas ouvert tous les jours et il fonctionne principalement en lien avec les événements programmés (c'est à ces occasions qu'il dégage le plus de recettes). Par ailleurs, il a été décidé d'ouvrir tous les vendredis soir afin de créer du lien avec un autre type de public que celui du matin et éventuellement d'augmenter un peu les recettes.
Marie-Ange précise que la commission café est en train d'élaborer une charte des bénévoles et un livret d'accueil qui feront l'objet d'une présentation/discussion au sein de la commission.

- Nous décidons d'aborder ce sujet lors de notre prochaine réunion le samedi 22 février et de manière plus générale les problématiques de communication, de lien et d'implication des bénévoles et des usagers dans les projets de l'ADACL.

- Création d'une adresse mail CA ADAACL : Xotchitl. L'objectif de cette adresse-mail est d'offrir aux bénévoles et adhérents, un accès aux membres du CA pour établir un dialogue, et de préserver autant que faire se peut les salariées qui sont actuellement destinataires de mails de nature à compromettre leur implication.

- Newsletter : Xochitl et Camille travaillent sur la newsletter à destination de tous les membres de l'ADACL.
Cette newsletter a été mise en place par l'ancien CA. 2 numéros ont été publiés à ce jour : en juillet et en décembre 2024. Ces newsletters ont mis en avant l'actualité de l'association : travaux, vie de l'association, événements passés, calendrier des prochains moments festifs, ...
Il s'agit de définir maintenant ce que nous souhaitons faire passer comme message dans cette newsletter. Le nouveau CA a déjà pu constater que l'ADACL était finalement une association mal connue tant par ses bénévoles que par ses adhérents et usagers, en particulier dans sa dimension d'Espace de Vie Sociale. Ceux-ci rencontrent donc des difficultés à s'approprier le projet de l'ADACL, et donc à le défendre. Il est essentiel que la Newsletter reflète tous les champs d'action de l'association (café, programmation culturelle, accompagnement de différents publics par des actions ciblées comme les ateliers, le musée numérique, EVS) et fournisse des informations sur les actions menées et à venir.

6 – Point sur la micro-folie (Virginie)

Virginie évoque rapidement la semaine de Micro-folie à Ambert financée par la Communauté de Communes dans le cadre d'un projet d'Éducation artistique et culturel (EAC-ALF). 8 classes des écoles Henri Pourrat d'Ambert, Bertignat et Saint-Amant-Roches-Savine ont participé à la médiation culturelle animée par Jessica Violon. Cela représente près de 200 élèves. Les enseignants ont apprécié le dispositif complet avec un accès aux œuvres, une expo commentée de l'artiste et l'atelier créatif. Une médiation famille a également eu lieu le mercredi en soirée, rassemblant 15 personnes.

Le lieu Ambert en Scène est particulièrement bien adapté à ces médiations. Nous devons envisager d'être présent régulièrement dans ce lieu avec le musée numérique.

Cette semaine nous a permis de faire connaître le musée numérique et l'offre de l'ADACL. La conseillère pédagogique de la circonscription d'Ambert nous a demandé de faire passer un document présentant notre offre d'ici la fin mai, afin que les écoles puissent se positionner sur de futures médiations.

Il est soulevé et noté que les offres de Micro-folie sont des produits hautement valorisables pour notre territoire, d'autant plus que l'ADACL est la seule dans le Puy de Dôme à être itinérante.

7 – Rappel des prochaines échéances

- 22/02 : Réunion de 14h00 à 16h00 sur les questions de communication, de lien et d'implication mais aussi afin d'établir un plan pour le futur projet EVS.
- 24/02 à 18h00 : Réunion Fédé pour travailler sur de nouveaux statuts
- Réunion CA pour préparer l'AG : date à définir
- 04/04 : AG en soirée
- Après l'AG : organiser des rendez-vous avec les politiques du Territoire (Communes, Communauté de communes, Département et Région) + (re)lancer les groupes de travail et les commissions pour la/le prolongation/renouvellement de l'EVS.

Fin de la réunion à 21h00. Merci à toutes et tous.

Prochaine réunion du CA : lundi 10 mars à 18h30